



## Communiqué

### Rassemblement intersyndical à l'ARS jeudi 19 août à 14h30

Après validation par le Conseil Constitutionnel, la loi rendant obligatoire le pass sanitaire pour nombre de salariés a été promulguée le 6 août 2021 au JO. Son application étant immédiate, des centaines de milliers d'agents de la Fonction publique et de salariés du privé se trouvent confrontés à l'obligation d'obtempérer, sous peine de suspension du contrat de travail et donc du salaire. Le gouvernement, par la voix d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, a déclaré au JDD : « Si un salarié décidait de ne jamais remplir son obligation vaccinale, alors on entrerait dans un processus de droit commun, avec possibilité de rupture du contrat de travail ».

Nos organisations syndicales FO, SOLIDAIRES, FSU et CGT Santé n'acceptent pas que des milliers de salariés soient menacés de licenciement et que des milliers de fonctionnaires puissent être révoqués. C'est le sens de leur appel à la grève interpro dès le 9 août.

Le gouvernement ne reculant devant aucune remise en cause des droits des salariés, aujourd'hui c'est celui de faire grève qui est attaqué. Le jeudi 5 août, le ministre de la Santé Olivier Véran a déclaré devant la presse, lors d'une visite au centre hospitalier d'Aix-en-Provence : « Vient un temps où ces personnes n'auront plus le loisir de faire grève puisque, par définition, cette obligation vaccinale s'appliquera ». Cette déclaration contre les personnels de santé, du médico-social et du handicap... est inacceptable.

**Nos organisations syndicales FO, SOLIDAIRES, FSU et CGT Santé appellent tous les salariés à se rassembler le 19 Août 2021 à 14 h 30 devant l'Agence Régionale de Santé (avenue Louise Michel), afin d'exiger :**

- **l'abrogation du pass sanitaire et de ses conséquences**
- **une autre politique sanitaire en direction des salarié.es les plus précaires et personnes vulnérables, favorisant leur accès aux soins**
- **création de lits et de postes de soignant.es pour faire face aux besoins croissants des usagers du service public de Santé**

Les organisations syndicales FO, SOLIDAIRES, FSU et CGT Santé soutiennent toutes les initiatives prises au niveau des établissements et entreprises, ainsi que les manifestations, pour défendre ces revendications :

- **NON AU PASS LICENCIEMENT !**
- **NON AU PASS SANITAIRE !**
- **ABROGATION DE LA LOI DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE !**